

Merci à tous ceux qui sont attachés aux institutions catholiques sur notre territoire et à son développement économique et humain.

Merci à ceux qui gardent à cœur d'agir au service du bien et de la vie de toute personne.

Pour signer la pétition portée par la fondation Jérôme Lejeune, Euthanasie, ne nous laissons pas abattre ! » :
<https://stop-euthanasie.fr->



FÉVRIER 2026 - Paroisse Saint-Roch en Morrrnal
Maison Paroissiale 11 rue des Espagnols — Landrecies - Tel 03 27 84 74 82

Le 15 février 2026,

Venez vivre et célébrer la messe à Solistes (9h-45- 11h30) en communion avec les quelques 700 000 personnes qui n'ont pas le possibilité de se rendre à la messe dans leur paroisse (invalidité, maladie, pas de véhicule) et qui ce Jour Id regarderont à la télévision la messe célébrée à Soustes Profitez de la chance que vous avez de pouvoir venir / église et contribuez par votre présence à rendre la messe fervente, priante et vivante pour ceux qui la regarderont à la télévision

Arrivée impérative pour 9/7.45

Éviter les vêtements blancs

Pas de vêtement avec des marques apparentes

CALENDRIER PAROISSIAL

4ème dimanche du temps ordinaire A

'Samedi 31	18h Le Favril	Messe dominicale
Dimanche 1 Fév.	<u>10h30 Landrecies</u>	Messe dominicale

Lundi 2 février, Présentation du Seigneur au Temple - Journée mondiale de la vie consacrée - 10h messe à Landrecies

Mercredi 4 à 14h à Robersart, prière devant le Saint Sacrement

Jeudi 5 Fév. 19h-21h

On regarde un épisode puis on échange

Maison paroissiale Landrecies

Prochaine rencontre le jeudi 26 Février
début de la série 3



Série 2

Vendredi 6 à Maroilles à 10h30, messe de la Confrérie N.D des Haies

Vendredi 6, 19h-21h, soirée ALPHA,
à ta maison paroissiale de Landrecies. 11 rue des Espagnols

5ème dimanche du temps ordinaire A

Quête pour la Pastorale des Jeunes
Fête de St Vaast, 1^{er} évêque de Cambrai

'Samedi 7	18h Maroilles	Messe dominicale
Dimanche	10h30 Landrecies	Messe dominicale

Mercredi 11 à 10h Landrecies, messe pour la Paix.
à Hecq, prière devant le Saint-Sacrement
Vendredi 13 à 9h à Robersart, messe.

6ème dimanche du temps ordinaire A

'Samedi 14	Pas de messe
------------	--------------

'Dimanche 15 - 9h45 - 11h30 à Bousies

Messe dominicale télévisée, messe des familles

'Profitez de la chance que vous avez de pouvoir venir à l'église pour la messe /
Par votre présence, contribuez à rendre la messe fervente, priante et vivante pour ceux qui la regarderont à la télévision.

Arrivée impérative pour 9h45,

Évitez les vêtements blancs. Pas de vêtement avec des marques apparentes.

Mardi 17 de 17h à 18h à Landrecies, confessions (Sacrement du Pardon).

Mercredi 18 — Mercredi des Cendres — Entrée en Carême

14h à Landrecies célébration avec les enfants du caté et leurs familles
19h à Landrecies, messe paroissiale.

Vendredi 20 à 9h à Maroilles, messe.

1er dimanche de Carême A

Samedi 21	10h30 Preux au Bois	Baptême
Samedi 21	18h Robersart (et non Fontaine au)	Messe des familles
Dimanche 22	10h30 Landrecies	Messe dominicale

Mercredi 25 à 14h à Landrecies, prière devant le Saint-Sacrement.

Jeudi 26 à 19h, maison paroissiale Landrecies, **The Chosen** (série 3).

Vendredi 27 à 9h à Bousies, messe.

Samedi 28, à 16h à Hecq, François Lavoitte et Mathilde Carre recevront le sacrement de mariage.

2ème dimanche de Carême A

Samedi 28	18h Le Favril	Messe des familles
Dim. 1er Mars	10h30 Landrecies	Messe dominicale



Ne pas oublier votre cotisation pour le bulletin NOS CLOCHERS (12€ proposés pour les 4 numéros parus en 2025)
chèque à l'ordre de « doyenné du pays de Mormal »

RENCONTRE DE CATÉ DES ENFANTS

Maison paroissiale de Landrecies, 11 rue des espagnols

Mercredi 4 Fév. 9h— 12h « caté lère eucharistie » : sacrement du Pardon.
Samedi 7 Fév. 9h30-11h30, rencontre « caté 1 ère année (1ers pas avec Jésus) ».
Mercredi 11 Fév. 9h-12h, rencontre « caté enfance (modules) ».
Samedi 14 Fév. 9h-12h, rencontre « caté collège ».
Mercredi 18 Fév. « Caté collège » : 9h-17h Retraite de Profession de Foi.

Communiqué de Mgr Vincent Dollmann, du 20 janvier 2026.

La Chambre du Sénat est amenée du 20 au 26 janvier prochain à examiner la proposition de loi Falorni relative au « droit à l'aide à mourir ». Si elle était adoptée par les Sénateurs, nous aurions une des lois qui compterait parmi les législations les plus permissives et qui porterait atteinte à l'objection de conscience d'institutions de santé catholiques. En effet, la proposition de loi stipule que pour toute structure, même celle qui ne reçoit pas de financement public, « le responsable de l'établissement ou du service est tenu d'y permettre » la pratique de l'euthanasie et du suicide assisté.

Cela signifie concrètement, dans le diocèse de Cambrai, que l'EHPAD Ma Maison d'Escaudoeuvres tenu par les Petites Soeurs des Pauvres et bien d'autres cliniques et maisons de retraite ayant appartenu à des congrégations religieuses, se trouveraient en grave difficulté juridique.

Est-ce le moment de s'attaquer à des institutions chrétiennes qui servent fidèlement nos personnes malades et âgées et qui désirent les aider à vivre non à mourir ?